Coudoux info

Magazine d'informations municipales

hiver 2024 | numéro 10

Joyeuses fêtes

Dossier : Marché de Noël

p.17

www.coudoux.fr | @coudouxmonvillage

SOMMAIRE

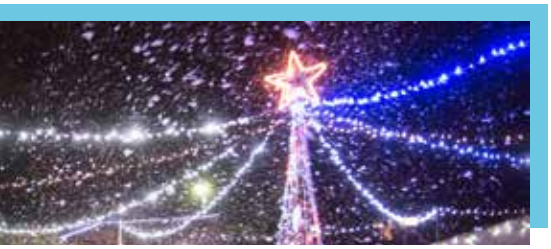

Vie du village

04 Vie associative

06 Festivités

07 Cuture

08 Enfance - Jeunesse

09 Vie sociale

10 Environnement

12 Sécurité

14 Brèves

Dossier

17 Dossier :
Marché de Noël 2023

Actus

20 Vie sociale

21 Concours sur Coudoux

22 Animaux

24 Zoom sur

26 Agenda

28 Hommage

29 État civil

Infos pratiques

30 Numéros utiles

COUDOUX
MON VILLAGE

Magazine d'informations municipales I Hiver 2024 I n° 10

Directeur de publication : Guy BARRET

Comité de rédaction : Service communication

Photos : Ville de Coudoux, Laurent B., Artcom, Adobe Stock, freepik.com, Baljac Vidéo production, QR Code : www.unitag.io/fr/qrcode

Conception et direction artistique : Artcom

Impression : Imprimerie Masson

Dépôt légal : à parution

Tirage : 1.800 exemplaires

Chères Coudoucennes chers Coudoucens,

C'est l'hiver, le froid, la pluie tant attendue pour renflouer notre déficit hydraulique, les chantiers qui trainent, les prix des denrées de l'énergie qui montent, beaucoup de points qui affectent notre vie quotidienne. Gardons toutefois le moral, notre village est actif, en témoignent les nombreux projets en cours. Nos habitants sont impliqués et solidaires, prenons pour exemple le déploiement de la collecte des olives dans les oliveraies communales au profit du Téléthon. Coudoux est l'une des communes les plus performantes des Bouches du Rhône en matière de collecte de fonds pour le Téléthon, mais on peut toujours faire mieux et nous nous y attachons.

En plus de grandes causes auxquelles nous participons, comme la protection des abeilles , la lutte contre le frelon asiatique, notre commune est également investie au quotidien dans la stérilisation des chats errants en partenariat avec la fondation Brigitte Bardot.

Mais chacun doit comprendre qu'en nourrissant des chats errants non stérilisés, on risque rapidement d'être débordés par des portées qui ne peuvent plus être maîtrisées. La commune ne peut se substituer aux responsabilités individuelles et chacun doit être responsable pour le bien de tous.

Les projets du Petit Coudoux et de La Plantade ont été retardés par des problèmes techniques mais devraient reprendre leurs cours.

Nous avons une pensée pour Jean Paul MORO qui nous a quittés récemment, il avait pris la succession de Serge SOCIAS comme responsable de notre comité communal des feux de forêt, tous les deux bénévoles engagés qui ont su accompagner avec passion notre vie villageoise. Nous les regrettons, mais nous ne les oublierons pas.

La vie continue, après le succès du marché de Noël, du téléthon, c'est bientôt Noël avec son concours de crèches et son concours d'illuminations des jardins et des façades.

Avec le conseil municipal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous retrouverai avec plaisir pour la cérémonie des vœux du vendredi 12 janvier 18h30 dans la Salle des Fêtes.

Guy Barret
Maire de Coudoux

Fête de la Saint-Michel

Concours d'aïoli : célébration gourmande de la cuisine provençale

Le dimanche 15 septembre s'est déroulé sur la Place Clastrier le deuxième Concours d'Aïoli. Les candidats, très appliqués ont présenté au jury des sauces aussi bonnes les unes que les autres. C'est avec sérieux et impartialité que nos 3 jurés ont rendu leur verdict. Cette année c'est Madame Nadine DUCHIRON qui a remporté le 1er prix succédant ainsi à Madame Geneviève REYNAUD, vainqueur l'année passée.

Nous remercions toutes les participantes à ce concours ainsi que les jurés.

L'année prochaine nous vous invitons à vous inscrire encore plus nombreux à notre concours.

Entre Années 80's et Rougail savoureux

Chaque année la fête de la Saint Michel anime notre village en ce troisième week-end de septembre. Fiesta Dream a animé une soirée rétro pour un voyage inoubliable dans les années 80's alliant nostalgie et musiques endiablées. Au cœur de cette fête rétro, il y a la cuisine. Et cette année, c'est le Rougail Réunionnais qui a volé la vedette. Ce plat traditionnel de l'Ile de la Réunion est une explosion de saveurs exotiques qui a ravi nos papilles.

La fête de la Saint Michel 2023 a tenu toutes ses promesses festives et vous étiez nombreux à être présents à notre soirée où petits et grands ont pu se régaler sur des musiques entrainantes.

Information chasse

Date de la battue au sanglier sur le territoire de Coudoux saison 2023/2024

Les jours de chasse sont les dimanche, jeudi et samedi ainsi que les jours fériés.

Pour le sanglier, 1 battue sera faite le lundi 22 janvier 2024. Des panneaux d'information seront mis en place lors de cette battue de manière à informer les promeneurs et autres. Respectueux du plaisir de chacun et de la nécessité de limiter les risques quelque soit le sport, nous espérons que cette information nous permettra à tous de pratiquer sereinement.

Soyons respectueux, tolérants et réfléchis pour le bien-être de tous.

Soirée sous chapiteau

Samedi 18 novembre, on a chanté et on a dansé sous le chapiteau

Le groupe pop rock Double Face a animé une soirée sous chapiteau pour clôturer cette belle journée du marché de Noël où les visiteurs sont venus nombreux. Quatre musiciens et deux chanteurs ont fait danser et chanter un public énergique avec des reprises des standards français et étrangers.

Une belle ambiance !!

Un Escape Game à la bibliothèque

**Mercredi 18 octobre, 13 enfants, de 6 à 12ans, ont participé à un escape game ayant pour thème « les contes qui font peur ».
Une heure pour résoudre des énigmes et retrouver des monstres échappés d'un livre ancien. Tout un programme !**

Sous la houlette de Graziella Joffes, gérante de la ludothèque Récréàjeux à La Fare-les Oliviers, les enfants avaient pour mission de retrouver des monstres échappés d'un vieux grimoire de famille.
Au fil des énigmes et des jeux, les enfants, en équipe, ont relevé le défi et terminé l'escape game dans le temps imparti.

Chaque participant a pu repartir avec un marque-page, confectionné par Graziella.
Cet évènement était proposé dans le cadre du Festival de l'Imaginaire – Geek et autres mondes, organisé par la Métropole Aix-Marseille-Provence et auquel la commune de Coudoux participait pour la deuxième année consécutive.

Café lecture à la bibliothèque

La bibliothèque proposait son premier café lecture samedi 4 novembre à 10h.

Ce premier café lecture a permis un moment d'échange et de convivialité autour des livres.
Les participants ont pu parler de leurs lectures autour d'un café, d'un thé et de petits gâteaux.
Certains ont partagé un coup de cœur, d'autres une déception mais tous sont repartis avec de nouvelles envies de lecture.

Le café lecture est ouvert à tous et ce premier rendez-vous donnera suite à d'autres.
Un prochain rendez-vous sera proposé début mars, l'occasion pour la bibliothèque de présenter quelques nouvelles acquisitions du moment.

« Radio Tortue » Concert jeune public

Mardi 17 octobre, un concert jeune public, mis en scène comme une émission de radio, «Radio Tortue» proposé par «La Boîte à Mus» a été présenté aux enfants de l'école élémentaire.

Les artistes ont invité les enfants à rentrer dans l'univers des studios de radio, sur des styles de musique éclectique et poétique, entre jazz, bossa et rock'n'roll.

Un moment très apprécié des enfants, proposé par le service culturel et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Un auteur et un illustrateur à la rencontre des enfants

Dans le cadre du festival de l'imaginaire Geek et autres mondes, plusieurs classes de l'école Danielle Germond ont eu la chance de rencontrer un illustrateur et un auteur de fantasy.

Vendredi 13 octobre, Laurent André, illustrateur, a animé un atelier d'initiation à la BD auprès des deux classes de CP. Après quelques explications sur les notions de base, les enfants se sont initiés à la réalisation d'une planche de BD.

Vendredi 20 octobre, les quatre classes de CM1 et CM2 ont rencontré l'auteur David Bry, pour échanger autour de son livre Les héritiers de Brisaine. Ils ont pu, durant une heure, lui poser des questions sur sa carrière, son parcours, son roman et ses projets. La séance s'est terminée par une séance de dédicaces, pour le plus grand bonheur de nos jeunes lecteurs.

Protéger et mieux accompagner nos adolescents sur la commune

Dans le cadre de la prévention et du soin aux adolescents, la commune de Coudoux vient de signer une convention avec la Maison des adolescents (MDA13 nord)

L'objectif de cette convention est de mieux comprendre les besoins des jeunes entre 11 et 25 ans en ce qui concerne leur santé et leur bien-être que ce soit au niveau de la prévention ou à celui du soin.

La MDA s'engage sur la commune :

✔ Pour les jeunes : information et prévention. Les élèves des CM2 et de 6ème vont participer à des ateliers autour des compétences psychosociales (relations humaines, communication, prise de décisions et gestion des émotions)

✔ Pour les parents : rencontres, échanges

✔ Pour les professionnels : prévention de la délinquance, expertise et analyse de situations ayant pour objet la santé des jeunes

Une première rencontre a déjà eu lieu le 7 novembre sur le village. Plusieurs enfants et parents, la directrice de l'école élémentaire, des élus, la police municipale, des personnels communaux ainsi que des éducateurs de la MDA ont pu échanger autour du harcèlement.

Pour information, les antennes de la MDA proposent aux jeunes, une évaluation des situations de mal-être et si besoin, une prise en charge pluridisciplinaire par des professionnels dans les domaines physique, social, mental, éducatif ou judiciaire dans le cadre d'un accueil individualisé et confidentiel. Leurs parents peuvent aussi profiter d'un soutien à la parentalité, de groupes de paroles, d'une thérapie familiale. Les professionnels de la commune peuvent accéder au centre de ressources, profiter de formations ou participer à des commissions sur des situations préoccupantes, inquiétantes relatives à l'adolescence.

3 antennes MDA à proximité de Coudoux

✔ Salon de provence 94 rue Labadie 04 90 56 78 89

✔ Vitrolles rue Hilaire Touche 04 88 60 71 62

✔ Aix en Provence 37 bd Aristide Briand 04 42 96 17 39

Un nouveau numéro : le 3018

En plus du **numéro 119** pour les enfants et adolescents en danger, un nouveau numéro vient d'être mis en place le 3018.

Il fonctionne 7 jours sur 7 de 9 h à 23 h.

Le 3018 est le point d'entrée unique pour signaler toute situation de violence numérique : cyber harcèlement, revenge porn (vengeance pornographique), chantage à la web cam, usurpation d'identité, violence à caractère sexuel ou sexiste, exposition à des contenus violents, pornographiques.

Le 3018 c'est aussi une application à télécharger qui a quatre fonctions principales :

- une mise en relation directe avec un professionnel
- le stockage des preuves de harcèlement dans un coffre-fort numérique et sécurisé,
- un accès rapide à des fiches d'information
- un quizz « suis-je harcelé ?» pour s'auto-évaluer

Nouveaux arrivants

Accueil des nouveaux arrivants sur Coudoux

Le Samedi 7 octobre 2023 les nouveaux arrivants ont été accueillis en mairie. Cet événement a permis de souhaiter la bienvenue aux nouveaux venus sur notre commune.
Ce fut l'occasion de rencontrer ces nouvelles familles, d'échanger, et de faire découvrir le village et ses différentes activités. Quinze familles étaient présentes.
C'est autour d'un apéritif convivial que cette matinée riche de partage s'est terminée.

Bureau municipal de l'emploi/CCAS

Journée « Dynamic' Emploi »

Le Bureau Municipal de l'Emploi (B.M.E) est un service de proximité destiné à lutter contre le chômage, tout en contribuant au développement économique local. Il s'agit d'un lieu « ressources », mis à la disposition du public et des employeurs par la Commune, qui mobilise tous les partenaires concernés par le domaine de l'emploi et de la formation.
Les Bureaux Municipaux de l'Emploi du Pays d'Aix ont créé « Dynamic'Emploi », une journée d'action organisée jeudi 25 janvier 2023, permettant à tous les acteurs du marché de l'emploi de se rencontrer et de mieux se comprendre.
Cette opération de mobilisation et de communication est organisée avec les partenaires emploi du secteur.
Ses objectifs sont :
✔ Rapprocher les demandeurs d'emploi et le monde de l'entreprise,
✔ Permettre aux demandeurs d'emploi de mieux connaître le tissu économique local, et la réalité de ses besoins en matière de compétences et de qualifications.
Nous vous remercions de contacter le bureau municipal de l'emploi au 04 42 52 80 33 pour tous renseignements et inscriptions

Lutte contre le frelon asiatique : La Mairie s'engage à vos côtés !

En date du 25 septembre 2023, le Conseil Municipal de Coudoux engagé en faveur de la biodiversité, et signataire de la convention de labélisation APIcité depuis 2021, a décidé d'aller encore plus loin dans la lutte contre la présence du frelon asiatique sur notre territoire.

Cet engagement s'est matérialisé par une première campagne de piégeage des reines en février 2023. Celle-ci s'est réalisée avec 12 pièges sélectifs Jabeprod mis à disposition des apiculteurs de Coudoux qui a permis de capturer quasiment 200 reines.

Mais parce que les nids les plus imposants peuvent contenir plus de 500 fondatrices, il est indispensable de compléter cette campagne de printemps par la détection et la destruction des nids.

Il faut savoir que dans la plupart des cas, la destruction des nids de frelons asiatiques ne relève pas des missions des SDIS (pompiers), sauf si l'opération vise à faire cesser un péril imminent comme intervenir dans une cour d'école en période scolaire.

Nous intervenons déjà sur le domaine public de la commune et avons détecté cette année 6 nids dont 2 de frelons asiatiques qui ont été détruits.
Mais parce qu'in fine, il reviendra dans la très grande majorité des cas au propriétaire du terrain sur lequel se trouve le nid de décider de faire détruire ou non le nid et de financer cette opération, **nous avons décidé la mise en place d'une aide aux particuliers pour la destruction des nids de frelons** sur les propriétés privées du territoire communal.

Alors parce que le frelon asiatique est un redoutable prédateur pour nos abeilles, et qu'il a un réel impact sur les autres pollinisateurs sauvage, la biodiversité et l'agriculture, **ENSEMBLE PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE NATUREL ET NOTRE BIODIVERSITÉ en détectant et détruisant les nids de ces nuisibles.**

Retrouvez les détails de l'aide sur :
www.coudoux.fr/actualites/lutte-contre-les-frelons-asiatiques

ou contacter la Mairie au 04 42 52 07 07

ATTENTION !

ON NE S'IMPROVISE PAS DÉSINSECTISEUR :
seules des personnes qualifiées et dûment équipées procèdent à cette destruction. Car l'opération présente des dangers qui ne doivent pas être sous-estimés.
Sur l'opération de destruction du nid en elle-même, plusieurs types d'acteurs peuvent intervenir :

- Personnes organisées et formées pour lutter contre le frelon
- Les désinsectiseurs professionnels
- Les pompiers lorsque les nids se trouvent sur des espaces collectifs appartenant aux collectivités territoriales.

Récemment, une équipe de chercheurs italiens a confirmé ces effets sur l'entomofaune sauvage :
« *La présence de Vespa velutina génère un impact négatif sur certaines populations de pollinisateurs, comme certaines abeilles sauvages ou des espèces de papillons. Leur nombre dans une aire donnée décroît de manière significative en conséquence de l'augmentation du nombre de nids de Vespa velutina* ». (Université de Turin, Rapport Layman, Life Stop Vespa 2019 : https://bit.ly/2XDSiiz)

« *L'arboriculture ou la viticulture peuvent également être touchées par le frelon asiatique, car pour leur propre alimentation, les frelons adultes se nourrissent de glucides qu'ils peuvent trouver sur les fruits.* »

COUDOUX LABELLISÉ APIcité : 2 Abeilles – Démarche remarquable !

Cette reconnaissance est un témoignage de notre engagement et de celui des apiculteurs locaux. Après avoir été labellisé 1 Abeille – Démarche reconnue, nous sommes aujourd'hui après 2 années labellisés 2 Abeilles – Démarche remarquable. Ce qui nous encourage à poursuivre nos actions pour un développement durable et la préservation de notre biodiversité. Ensemble agissons local, pour agir global !

QU'EST CE QUE LE LABEL APICITÉ ?

Le label APIcité® se situe dans le prolongement du programme « *Abeille, Sentinelle de l'Environnement* » : il s'inscrit dans cette même philosophie de communication et de sensibilisation sur le rôle primordial de l'ensemble des pollinisateurs dans le maintien de la biodiversité, et la nécessité de les protéger. De nombreuses collectivités s'inscrivent aujourd'hui dans cette dynamique, interdisant par exemple l'usage de produits phytosanitaires dans les jardins publics, installant des ruches en ville, ou encore mettant en place des programmes de sensibilisation autour de cette problématique dans les écoles. Ces actions traduisent une forte demande sociale de nature en ville, à laquelle les collectivités tentent de répondre. L'objectif de ce label, accordé pour deux ans, est donc de valoriser les politiques locales en matière de protection des pollinisateurs.

Au-delà de la récompense officielle, le label incite à la poursuite d'une stratégie municipale cohérente en faveur des abeilles, des pollinisateurs sauvages et de l'environnement ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Démarche reconnue	
Démarche remarquable	
Démarche exemplaire	

Village de la sécurité routière

Journée de sensibilisation pour la sécurité routière

Le Samedi 14 Octobre a eu lieu le Village de la Sécurité Routière à Coudoux. Cette journée de sensibilisation a couvert divers aspects de la sécurité routière, visant à sensibiliser les conducteurs aux risques associés à leur comportement sur la route.

Les nombreux ateliers de sensibilisation ont permis aux personnes présentes d'améliorer leurs connaissances quant à la sécurité routière et de se sensibiliser aux risques routiers.

Prévention routière pour les jeunes

Apprendre la sécurité routière dès le plus jeune âge

PLUS DE SÉCURITÉ ET DE LIBERTÉ POUR LES PIÉTONS.

Connaissez-vous ce panneau ?

Il signale que la voie que vous empruntez est une zone de rencontre. Tous les modes de déplacements y sont possibles mais les piétons restent prioritaires et peuvent marcher librement partout. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils figurent en plus grand sur le panneau. Le stationnement n'est possible qu'aux emplacements dédiés. Toutes les rues de cette catégorie sont en principe à double sens pour les cyclistes.

LES TROTTINETTES CLASSIQUES ET ÉLECTRIQUES

- La règlementation change ! Depuis le 1er septembre 2023, l'usage des trottinettes électriques est interdit aux jeunes de moins de 14 ans.
- Assurer sa trottinette électrique est obligatoire. Pensez à l'intégrer dans vos contrats d'assurance.
- Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 14 ans pour les trottinettes classiques. Quel que soit l'âge, le casque et le gilet fluo le sont aussi sur les voies départementales.
- Électrique ou non, il est absolument interdit d'avoir un passager en trottinette : une seule personne par trottinette !

EN VÉLO, QUELQUES RAPPELS DE SÉCURITÉ NE FONT JAMAIS DE MAL

- Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette ;
- Penser à s'équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétroréfléchissants, écarteur de danger ;
- Indiquer ses changements de direction en tendant le bras ;
- Dans les virages, serrer au maximum à droite, les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment ;
- Pour dépasser un véhicule à l'arrêt, vous pouvez vous déporter davantage à gauche sans pour autant changer de voie.

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Ce service en ligne permet aux habitants lors de leurs absences prolongées de demander la surveillance de leur domicile. L'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances permet ainsi d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, ce dispositif de police et de gendarmerie propose aux habitants de veiller sur leurs domiciles pendant leurs absences prolongées et de les prévenir en cas d'anomalie. Depuis le 20 juin 2022, cette démarche est dématérialisée.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241

Les Coudoucens suspendent la crêpe

L'épicerie « Les B&G du Vrac » et le CCAS ont lancé fin octobre l'opération « La crêpe suspendue » pour permettre aux Coudoucens/cennes en situation précaire et ou souffrant d'isolement de bénéficier d'un bon cadeau pour aller déguster une crêpe ou une gaufre au salon de thé jouxtant l'épicerie (Les B&G d'à Co'Thé) et profiter de l'ambiance conviviale.

Cette opération est un franc succès et la générosité des Coudoucens/Coudoucennes a permis de récolter à ce jour plus de 90 bons.

Le principe :
Sur le modèle du « caffè sospeso » (café suspendu) né en Italie et maintenant appliqué dans plusieurs pays d'Europe et décliné sous différentes formes (la baguette suspendue, la salade suspendue, et même le kébab suspendu), votre carte de fidélité « Les B&G du Vrac » peut vous rapporter une crêpe, vous pouvez soit la consommer soit l'offrir à quelqu'un en déposant le bon dans la boite suspendue dans le magasin. Les bons sont ensuite distribués par le CCAS aux personnes qui en ont le plus besoin.

L'opération continue tout l'hiver.
Merci aux Coudoucens/Coudoucennes pour leur grande générosité.

www.coudoux.fr/actualites/contribuez-a-la-crepe-suspendue/

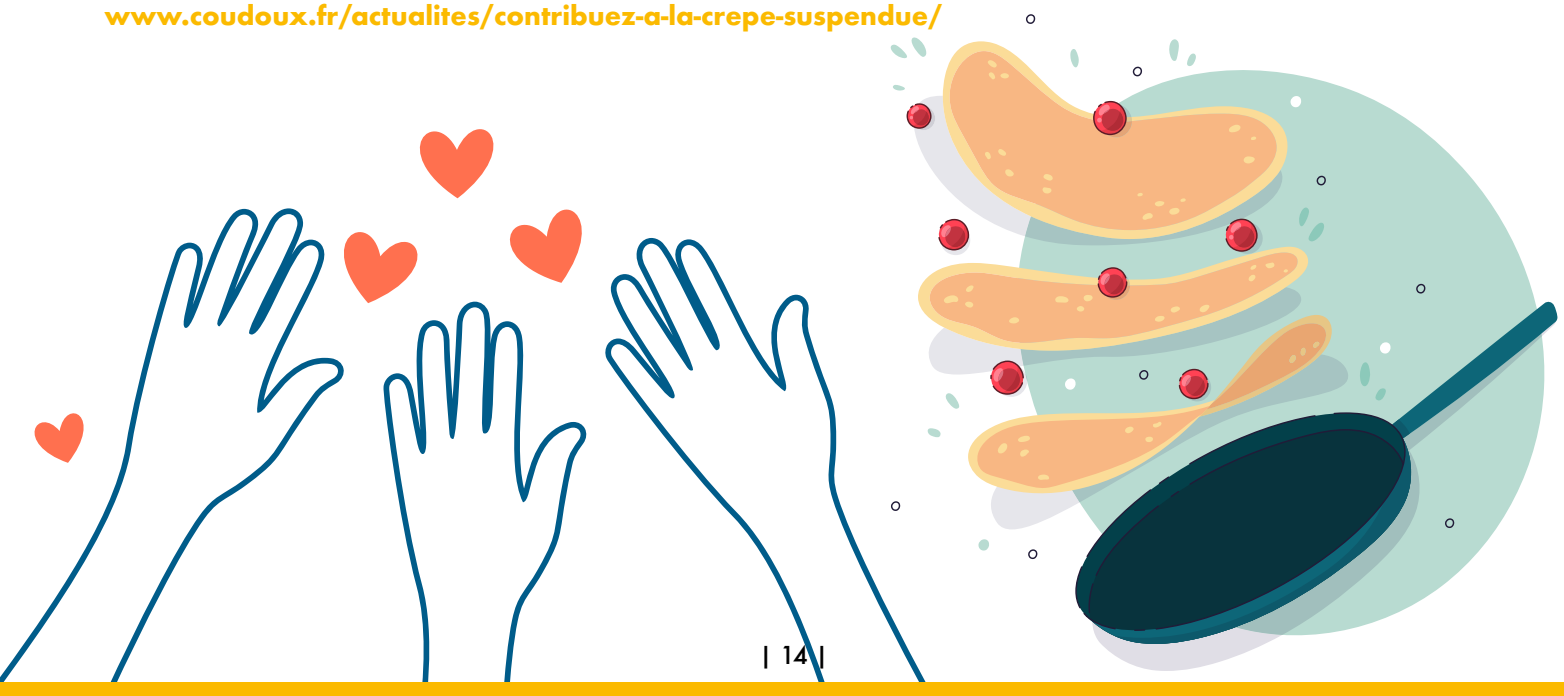

30ème Anniversaire du Jumelage COUDOUX-OWINGEN les 29 - 30 septembre et 1 octobre

C'est avec un grand plaisir que nous avons fêté, à la fin du mois de septembre, le 30ème anniversaire du jumelage Coudoux-Owingen.

Une délégation de 55 personnes d'Owingen, reçues dans les familles françaises, accompagnées de leur maire Henrik Wengert, sont venues fêter cet anniversaire avec les Coudoucens. Il faut saluer le dynamisme des deux associations, avec leurs présidentes Anne-Marie Lousson et Bettina Oesterle, ainsi que leurs bureaux respectifs, pour le programme toujours très apprécié durant les séjours : Cette année, Marché d'Aix-en Provence, visite de la grotte Cosquer à Marseille. Discours, cadeaux, repas, gâteau d'anniversaire, pour la cérémonie officielle, et concert du quintette «Surfin K» pour clôturer cette belle journée.

Nous tenons à remercier bien sincèrement l'Association France-Allemagne, toutes les familles d'accueil, nos services municipaux et les bénévoles qui nous ont permis de fêter dignement et chaleureusement cet anniversaire.

Pot de bienvenue

Bienvenue à Sébastien Coll qui prend la direction des services techniques de la commune et à Elisa Miniau, nouvelle recrue au service urbanisme.
Bon retour parmi nous à Manbrouk Brahmi à la police municipale.

Les zones bleues sur la commune

Les deux zones bleues (Avenue de la République et Place Clastrier) sont réglementées par des panneaux, s'appliquant aux places de stationnement matérialisées au sol par peinture bleue.

La première zone bleue est située Avenue République (9 emplacements) et Rue Émile Zola (1 emplacement).
Pour le moment, la place de l'Église n'est pas concernée car des travaux sont prévus en fin d'année.
Le stationnement est réglementé du Mardi au Samedi, de 08H00 à 19H00, sauf les lundis, dimanches et jours fériés.
Sur cette zone bleue, le stationnement est limité à deux heures à compter de l'arrivée du véhicule.
La durée du stationnement est contrôlée par apposition obligatoire du disque « zone bleue » derrière le pare-brise.
Ce dispositif de contrôle doit être bien visible, et mis en place par le conducteur du véhicule dès son arrivée.

La seconde zone bleue est située Place Clastrier (14 emplacements).
Le stationnement est réglementé du Lundi au Samedi, de 08H00 à 19H00, sauf les dimanches et jours fériés.
Sur la zone bleue, le stationnement est limité à une heure à compter de l'arrivée du véhicule.
La durée du stationnement est contrôlée par un système de bornes automatiques.
Un décompte est effectué dès l'arrivée du véhicule.

Marché de Noël

Il s'est déroulé le 18 novembre.

36 artisans de qualité se sont retrouvés sous un beau soleil.

La journée était rythmée par plusieurs activités pour enfants :
- 6 ateliers créatifs avec l'association Créaticri
- 2 représentations de cirque qui ont rassemblées 520 spectateurs
- Atelier santons avec les petites sœurs des pauvres

Et bien sûr, le père Noël nous a honoré de sa présence pour distribuer des papillotes aux enfants durant tout l'après-midi. Aussi, la convivialité était au rendez-vous. En effet, plusieurs exposants proposaient de quoi se restaurer sur place comme les tourtons du Champsaur, la choucroute de Didier, la charcuterie corse, les macarons de Nolwenn, les vins de l'hostellerie de Rognes, les crêpes et gaufres de nos jeunes du Spot, le bon pain de Delphine Clavel….

Save the date : Le marché de noël de l'année prochaine se déroulera le 16 Novembre 2024.

BILLETTERIE
PIEDON

Ateliers smartphones pour les seniors

Ces ateliers spécifiques visent à former les seniors détenteurs d'un smartphone qui ont besoin d'être guidés pour profiter pleinement de ses fonctionnalités : comprendre le fonctionnement, savoir envoyer un sms, savoir transmettre et envoyer des mails ou photos.

Outre l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, les ateliers ont l'occasion à chacun des participants de partager ses connaissances même limitées avec les autres et de développer la confiance en soi.

Séance 1 : introduction de l'atelier, connaître son appareil
Séance 2 : découverte et ou réassurance
Séance 3 : maîtrise des usages

Ces ateliers se dérouleront
les LUNDIS 8, 15 et 22 janvier 2024

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AU CCAS :
04 42 52 80 33
Avant le 22 décembre 2023

E.D.F Solidarité

Partenariat EDF Solidarité Méditerranée et les CCAS

Pour lutter contre la Précarité Énergétique, il est important d'aider les clients les plus fragiles. Le CCAS propose d'accompagner les personnes en difficulté ;
Une Convention vient d'être signée entre EDF SOLIDARITÉ et les acteurs sociaux du territoire.
Cette convention permettra de faciliter les contacts entre les différents partenaires.

Le CCAS peut vous aider à vous mettre en contact avec le PÔLE SOLIDARITÉ EDF.

En fonction des situations cela permettra :
• de protéger le bénéficiaire d'une limitation de puissance ou interruption de fourniture,
• de mettre en place des délais de paiement adaptés à chaque situation,
• d'analyser les consommations du bénéficiaire et de réaliser un accompagnement Énergie.
Pour tous renseignements ne pas hésiter à contacter le CCAS au 04 42 52 80 33 pour vous aider dans vos démarches.

Illuminations 2023

Concours pour finir l'année en beauté : Les illuminations de Noël

Pour sa troisième édition, la Mairie organise un concours d'illuminations de jardins et façades des maisons individuelles, façades de maison de villages, appartements et commerces. En ces temps de crise énergétique, ce concours sera jugé sur la décoration en LED, solaire, artisanale ou non lumineuse. Nous vous espérons nombreux afin que toutes les rues de notre village s'imprègnent de l'esprit de Noël.

Les inscriptions se clôtureront le vendredi 22 décembre 2023. Des volontaires peuvent également se manifester afin de participer au jury qui sera composé de 5 personnes.

Contacter Mme CASANOVA Sylvie par mail :
sylviecasanova71@gmail.com

Concours de crèches provençales

La crèche provençale a pris de plus en plus d'importance dans les célébrations de Noël pour devenir à ce jour la coutume la plus suivie des provençaux

Nous vous donnons rendez-vous mercredi 10 janvier pour la 28ème édition de notre concours de crèches dans la plus pure tradition provençale.

Inscription jusqu'au 22 décembre. Les bulletins d'inscription sont à votre disposition en mairie et à la bibliothèque.

Les chats errants

Malgré l'application sur notre commune de l'opération « chats libres » depuis plusieurs années, notre village n'est pas épargné par la prolifération des chats errants, et toutes les nuisances que cela engendre.

Voici quelques rappels et conseils :

- **LES COMPÉTENCES DU MAIRE**

La lutte contre les reproductions incontrôlées des chats relève de la compétence du Maire de la commune. Ce dernier peut procéder à la capture de chats non identifiés afin de procéder à leur stérilisation et identification.

Ces chats peuvent ensuite être replacés dans leur zone d'habitat à la demande du Maire. Ce procédé permet de réduire significativement le risque de recolonisation de la commune par de nouveaux chats errants.

Ce dispositif dit « chats libres » résulte généralement d'une coopération avec une association de protection animale et/ou un vétérinaire.

Attention, le maire ne doit pas pour autant se substituer aux obligations des propriétaires. Faute d'un budget sans limite pour pallier les comportements irresponsables, c'est une lutte collective qui nécessite une réelle PRISE DE CONSCIENCE de chacun.

- **LA STÉRILISATION**

Un million de chatons meurent chaque année - décès massifs, abandons sauvages, maladies. L'euthanasie, conséquence des comportements irresponsables des Hommes, est malheureusement la seule issue dans les fourrières débordées de chats/chatons ne trouvant pas de foyer (il y a plus de chats que d'adoptants).

Un couple de chats peut engendrer jusqu'à 20 736 chatons en 4 ans. La multiplication des portées est la première cause d'abandon, de mauvais traitements et de dégradation de leur santé.

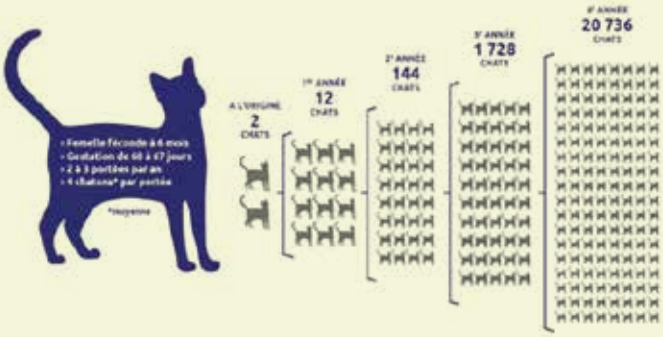

• L'IDENTIFICATION OBLIGATOIRE

En France, l'identification est obligatoire via une puce ou un tatouage pour tous les chats nés après le 1er janvier 2012 (Décret du 20 décembre 2020).
Les chats doivent être identifiés avant l'âge de 7 mois, même ceux d'intérieur qui ne mettent jamais le bout de la truffe dehors.
Cela permet de retrouver plus facilement son animal en cas de fugue. Cela lui permet également de voyager à vos côtés, simplifier son suivi médical et faciliter vos démarches administratives.
L'identification est à la charge de celui qui cède un chat, gratuitement ou de manière onéreuse.

Le fait de détenir un chat non identifié né après le 1er janvier 2012 vous expose à une amende pouvant aller jusqu'à 750€.

• LE NOURRISSAGE

Le chat « haret » est un chat domestique retourné totalement, ou en partie, à l'état sauvage.
Certains ont été abandonnés, d'autres sont nés hors de la portée des hommes et d'autres ont quitté leur domicile.
Vous les nourrissez d'abord de ci de là, puis régulièrement. Vous oubliez vite la prolifération et très vite, vous êtes débordés par le nombre, ne sachant plus quoi faire face aux besoins grandissants de ces félins.

S'il ne faut appliquer qu'une seule règle : ne jamais nourrir de chat qui ne vous appartient pas.

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD), hors association, interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique, y compris dans les voies privées, parties communes d'immeuble et cours, où cela risque de gêner le voisinage et/ou attirer les rongeurs.

Le non-respect de cet article vous expose à une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

C'est ensemble que l'équilibre de la population féline pourra être stabilisée.

Portrait de Pascal Laurent

Pascal est réflexologue.

Si vous deviez décrire en 3 mots votre activité ?

Mieux-être : Bien que cette pratique se catégorise dans le domaine du bien-être, je préfère inscrire la mienne dans celle du mieux-être. En effet, mon objectif dans le cadre de mon activité est d'installer et de pérenniser, les bienfaits de la Réflexologie Plantaire. Le soulagement des troubles doit, à mon avis, aller au-delà de la simple séance. Il s'agit bien d'un accompagnement de la personne qui reçoit et pas qu'un moment ponctuel lié à la séance. Cela signifie donc que la fréquence et le temps sont primordiaux pour que ce mieux-être s'installe.

Écoute : Un Réflexologue se doit d'être à l''écoute de son client afin de lui apporter un réel soulagement. Ma première séance est d'ailleurs plus longue que les autres car elle commence toujours par ce que l'on appelle une anamnèse à savoir un recueil d'informations sur les troubles ressentis et les circonstances qui les ont précédés. Cette partie, très importante, permet une prise en charge de qualité et une construction de séance la mieux adaptée. Pendant la séance, j'écoute aussi ce que me « disent » les pieds. Et, avec leur accord, je me permets d'appeler mes clients 48 heures après chaque séance pour connaitre le ressenti. En fonction de ce qui m'est dit, je fais évoluer mes séances, s'il y a besoin.

À domicile : « *Home sweet Home !* ». Être chez soi, c'est être au plus proche de soi-même. En pratiquant à domicile, je souhaite que mes clients se réapproprient leur temps individuel. C'est une bulle de bien-être dans leurs murs. C'est un moment de paix intérieure dans tous les sens du terme. C'est votre environnement et non un environnement partagé, aussi bien agencé soit-il. Je viens avec mon matériel adapté et apporte une attention particulière à l'hygiène de celui-ci. Enfin, ma prestation évite d'avoir à prendre sa voiture. Elle est adaptée à celles et ceux qui travaillent car elle se passe essentiellement après les heures d'activité et le samedi matin. Il me faut juste une pièce où il sera possible d'exercer en toute tranquillité.

Quel a été le déclic qui vous a poussé à créer votre activité ?

2020, tout s'arrête. C'est le temps du questionnement. Après plus de 20 ans dans le domaine de l'insertion professionnelle, je me remets en cause. Psychologue du travail et Ergonome Cognitif de formation, j'ai toujours été sensible au bien-être. Je me suis d'abord préoccupé du bien-être matériel des personnes et tenté de leur offrir la possibilité de stabiliser leur situation au travers de l'emploi. Mais j'ai pu observer au cours de ces années, une dégradation de la santé avec une accélération plus prononcée ces derniers temps. La période que nous avons traversée a mis en exergue des troubles jusque-là cachés ou non reconnus. Je ne suis pas médecin, mais j'observe et constate. Alors, j'ai eu envie d'apporter autre chose à mes concitoyens. Une chose non matérielle, mais qui soulage. Je me suis donc tourné vers les pratiques du bien-être et j'ai choisi la Réflexologie Plantaire. M'arrêter simplement à la formation ne me suffisait pas car je ne souhaitais pas me restreindre au cercle familial ou amical. Et puis, j'éprouvais aussi le besoin d'avoir ma propre activité. Et le projet de créer mon entreprise de Réflexologie Plantaire est né…

Quel est votre meilleur souvenir si vous deviez en choisir un ?

Le choix est difficile, mais celui que je retiens le plus aisément est celui de cette personne souffrant d'une insomnie très importante. Il ressort de l'anamnèse (recueil d'informations) de notre première séance. L'histoire de cette personne est assez complexe, je n'entrerai pas dans le détail car le secret professionnel est primordial. À partir donc de ce qu'elle m'a raconté, j'ai construit une séance adaptée aussi bien à son histoire qu'à son présent. Les séances se font à son domicile. Cela la rassure car cette personne souffre aussi d'angoisse et de nervosité. L'écoute de son ressenti a été très important et au fur et à mesure, s'est installé un climat de confiance qui a permis de mettre en œuvre une réflexologie plus efficace. Mes séances étaient accompagnées de conseils en hygiène de vie simples et faciles à mettre en œuvre, car l'objectif de ces conseils était non pas de bouleverser le quotidien, mais de rendre plus cohérent celui-ci avec l'apaisement recherché. Les nuits se sont améliorées, certes pas au début, mais petit à petit.

Progressivement, le sommeil a repris sa place et a fini par être totalement réparateur. Le debriefing 48 heures après chaque séance était positif. Cette personne était transformée. Elle est devenue plus souriante, détendue. Cet accompagnement pour un retour stabilisé du sommeil grâce à ma pratique en Réflexologie est l'un de mes meilleurs souvenirs.

Réflexologue professionnel *[titré d'une Reconnaissance Nationale de Certification Professionnelle et membre de la Fédération Française des Réflexologues]*, je vous propose des séances de réflexologie plantaire à domicile. Grâce à cette technique naturelle et manuelle qui libère les facultés d'autorégulation du corps, je vous apporte un soulagement par de la digitopression au niveau des pieds où sont représentées les différentes composantes du corps. Je favorise une relaxation globale et préviens des troubles tels que fatigue, nervosité, insomnie, troubles digestifs, maux de dos, perturbations hormonales… Mes séances sont accompagnées de conseils en hygiène de vie.
Mon objectif : harmoniser vos fonctions vitales.

Réservation des séances sur RESALIB.fr ou au 06.01.59.20.34

Sur Coudoux

Janvier – Février – Mars

✔ **Vendredi 12 Janvier :** Vœux du Maire – 18h30 (Salle des fêtes)

✔ **Samedi 13 Janvier :** Journée caritative ASC réseau au profit du Burkina Faso (Salle des fêtes)

✔ **Vendredi 19 Janvier :** Atelier artistique familial par Mathilde Maccario dans le cadre des Nuits de la lecture – 19h00 (Bibliothèque)

✔ **Mardi 23 Janvier :** Remise des prix du Concours de crèches – 18h30 (Salle des fêtes)

✔ **Jeudi 25 Janvier :** Présentation de l'exposition photos réalisée par la classe de CE2 de Mme Leaud-Steff dans le cadre du parcours EAC – (Médiathèque Salon de Provence)

✔ **Samedi 27 Janvier :** Soirée théâtre impro MJC (Salle des fêtes)

✔ **Samedi 3 Février :** Loto du PFI (Salle des fêtes)

✔ **Samedi 10 Février :** Soirée déguisée TSP (Salle des fêtes)

✔ **Mardi 20 Février :** Don du sang (Salle des fêtes)

✔ **Vendredi 23 Février :** Soirée théâtre impro MJC (Salle des fêtes)

✔ **Samedi 2 Mars :** Café lecture avec présentation des nouvelles acquisitions – 10h (Bibliothèque)

✔ **Vendredi 15 Mars :** Loto de l'Eau vive (Salle des fêtes)

✔ **Dimanche 17 Mars :** Course Les Collines du Berger – 9h (départ devant le stade de foot)

Près de chez nous !

Exposition « Nuit »

L'exposition «Nuit» s'installe au Muséum d'histoire naturelle de Marseille du 6 octobre 2023 au 21 janvier 2024. Venez découvrir en famille tous les secrets de la vie nocturne des animaux et des humains...

Plongée au cœur de la nuit

De tout temps, l'homme a été fasciné par le phénomène naturel qu'est la nuit. Mystérieuse et parfois inquiétante, elle peut aussi bien enchanter que susciter l'appréhension. **L'exposition «Nuit»** présentée au Muséum d'histoire naturelle de Marseille, propose aux petits et aux grands de dévoiler tous ses secrets.

À l'origine, cette expo interactive a été présentée au Jardin des Plantes à Paris en 2014 et 2015, puis adaptée par le Muséum de Marseille. Elle mobilise une diversité de connaissances scientifiques pluridisciplinaires, allant de l'astronomie à la biologie, en passant par l'éthologie, la physiologie, l'anthropologie, la neurologie, et invite les visiteurs de tous âges à explorer le monde nocturne et ses mystères dans une ambiance empreinte de poésie.

Un parcours en 4 étapes

Visitez les 4 univers de l'exposition «Nuit» :

- **Le ciel nocturne** : les étoiles, la nuit, la lune, vous saurez tout...
- **Le vie nocturne** : dans une forêt fictive et étoilée, découvrez les animaux qui s'animent à la nuit tombée...
- **Une nuit de sommeil** : comment ça marche le sommeil ? Insomnies, somnambulismes, terreurs nocturnes...
- **Mythes et monstres de la nuit** : rencontre avec vampires, loups-garous et autres créatures mythiques...

Les animations :

Des animations sont organisées autour de l'exposition pour le plus grand plaisir des familles.

Retrouvez-en entre autres :

- Des visites en nocturne « **Safaris racontés** »
- Les Safaris nocturnes « **Petites mythologies** » par la compagnie Anima Théâtre
- Les « **Contes de la nuit** » par Alexandre Ré

Près de chez nous !

Visite guidée d'Aix-en-Provence en Segway

Fun et facile, venez découvrir Aix d'une autre façon !

Vous découvrirez la ville aux 1000 fontaines ainsi que la cité phocéenne de façon ludique grâce à des parcours adaptés et encadrés.

Vous aurez entre autres la possibilité d'admirer les éléments suivants :
Rotonde, Cours Mirabeau, place de la Mairie, pavillon Vendôme, Thermes Sextius, Cathédrale Saint Sauveur, Place des Prêcheurs, Palais de Justice, église saint Jean de Malte, fontaine des quatre dauphins, bibliothèque Méjanes, grand Théâtre de Provence, allées Provençales. Les départs se font généralement au niveau de la Rotonde mais cela peut être adapté selon les demandes.

3 raisons de faire cette activité :
- Sécurité
- Expérience
- Bonne humeur

Visite découverte en Segway :
Découverte commentée de la partie médiévale de la ville. Il y a une formation de 5 minutes avant le début de cette balade atypique, afin de vous familiariser avec le segway.

Détail du prix
- Visite Segway - 1 heure
o 30€ par personne

- Visite Team Building - 1h15
o 42€ par personne

- Visite Complète en Segway
2 heures 50€ par personne

Découverte commentée de la ville au cours d'un parcours ludique.
Dégustation de produits régionaux possible en supplément (à votre charge).
Il y a une formation de 5 minutes avant le début de cette balade atypique, afin de vous familiariser avec le segway.

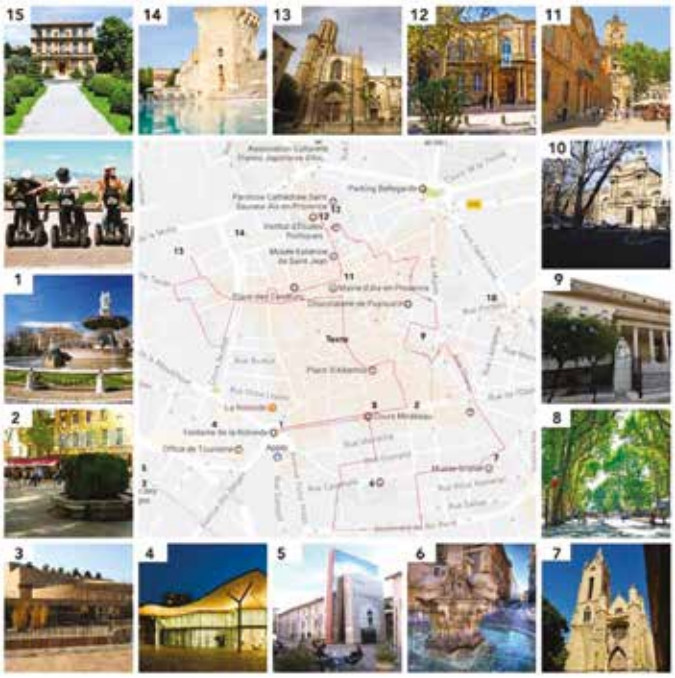

Hommage à Jean-Paul MORO

Jean Paul MORO, notre responsable et dévoué bénévole du CCFF, nous a quittés.

Dans une haie d'honneur les sapeurs-pompiers de BVA, et les CFFF de Coudoux et des communes voisines lui ont rendu un brillant hommage. Une foule nombreuse de Coudoucens l'a accompagné à l'Église et au cimetière le 24 novembre dernier.
Né en aout 1957, Jean-Paul avait intégré la Mairie de Coudoux en qualité d'ouvrier d'entretien stagiaire le 1er janvier 1981. Il a ensuite évolué dans sa carrière et ses missions et a souhaité s'engager en qualité d'ACMO (agent chargé de la prévention des risques) en 2000.
Il devient agent de maîtrise en 2006 et passera donc toute sa carrière aux services techniques de Coudoux jusqu'à son départ en retraite le 1er janvier 2020.

En juillet 1974, il s'engage comme sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Coudoux en suivant le parcours de son père Nello, c'était encore les sapeurs-pompiers communaux à cette époque.
Toujours volontaire et toujours prêt à aider et secourir les autres, Jean Paul était même parti en Bretagne pour une mission de nettoyage des côtes souillées par les hydrocarbures après le naufrage d'un pétrolier.

Il évolue au centre de secours du service d'incendie départemental devenu BVA (Basse Vallée de l'Arc).
Il terminera sa carrière de sapeur-pompier en 2016 au grade d'adjudant-chef.
Jean Paul s'était également investi dans le bénévolat des réserves communales de sécurité civile, Comités Communaux Feux de Forêt et a pris haut la main, par sa grande expérience de sapeur-pompier, la responsabilité de cette équipe après le décès de Serge Socias.
Il s'était également proposé d'être formateur à l'ADCCFF 13 et distribuait le journal communal.
Une vie bien remplie avec passion et dévouement au service des autres, et toujours dans la bonne humeur malgré dernièrement ses souffrances qu'il cachait.

Merci pour tout ce que tu as fait pour nous.
Adieu Jean Paul.

État civil

NAISSANCES

MERTENS GUIANING Willian Stéphane Lenny Ange	07 septembre 2023
MOURARET Tom Sébastien Anaïs	27 octobre 2023
JULIEN Max Jean-Luc Gregory	10 novembre 2023
BRUN Naël Madjid Thierry	1er décembre 2023

MARIAGES

MENTEUR Alexandre Arnaud René GENSOLLEN Marie-Bénédicte Josèphe Paule	02/09/2023
NASOM Jérémy Jean-Marie ZIDAT Lynda Marie Bernadette	23/09/2023

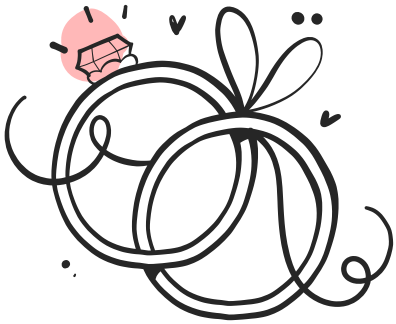

DÉCÈS

LABRUGE Jean Pierre Simon	08/11/2023
MORO Jean-Paul Jacques	21/11/2023

Service État civil

Vous devez prendre RDV au 04.42.52.07.07 pour déposer votre dossier pour les actes suivants :

- Recensement militaire
- Actes d'état civil
- Cimetière
- Légalisation de signature

NUMÉROS GÉNÉRAUX & SERVICES COMMUNAUX

Passeport et carte d'identité sur RdV
Velaux : 04.42.87.73.73
Lambesc : 04.42.17.00.50

URGENCES
À partir d'un fixe : 18
À partir d'un portable : 112

GENDARMERIE *(Velaux)*
17 ou 04.42.34.70.80

POMPIERS
À partir d'un fixe : 18 ou 04.42.52.03.54
À partir d'un portable : 112

CENTRE ANTIPOISON
04.91.75.25.25

Comité Feux Forets (CCFF)
06.70.04.87.46

Déchets et encombrants
0.800.94.94.08
Piles et téléphones usagés
Aux heures d'ouverture, de la Mairie et des Services Techniques

SOS Maltraitance animale
08.10.00.18.55

LA POSTE
3631

SEM EAUX et ÉGOUTS
0.810.400.500

ENEDIS urgence dépannage
09.72.67.50.13

URGENCE SÉCURITÉ GAZ
0.800.473.333

TAXI MURIEL
06.16.13.01.15

HÔTEL DE VILLE
04.42.52.07.07
L'accueil Mairie, service État civil (transports scolaires, cantine, affaires générales, carte d'identité, recensement, listes électorales...) est ouvert :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h00.
Merci de prendre RDV pour déposer votre dossier pour les actes suivants : Recensement militaire - Actes d'état civil - Cimetière - Légalisation de signature

POLICE MUNICIPALE
04.42.52.19.40 et 06.87.16.59.90
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h à 18h.

SECRÉTARIAT DU MAIRE ET DES ÉLUS
04.42.52.74.90

SERVICE COMMUNICATION ET CULTURE
04.42.52.74.90 ou 91

CCAS
04.42.52.80.33 ou 34
Reçoit uniquement sur RDV du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

SERVICES TECHNIQUES
04.42.52.89.00

URBANISME
04.42.52.74.64
Le service Urbanisme reçoit uniquement sur RDV aux heures d'ouverture de la Mairie.

BIBLIOTHÈQUE
04.42.52.00.77
Horaires d'ouverture :
les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30,
les vendredis de 14h00 à 18h30 et les samedis de 9h00 à 12h00

ÉCOLE MATERNELLE
04.42.52.87.73

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
04.42.52.00.99

CRÈCHE LES OLIVETTES
04.42.52.07.95

CRÈCHE LES LAPINOUS
04.42.26.92.41

M.J.C
04.42.52.07.98

PÉRISCOLAIRE et ALSH
06.31.46.68.45
06.58.75.47.99

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE
04.90.55.76.08 ou 09 sur Rdv

ÉGLISE SAINT-MICHEL
04.42.52.00.61

SANTÉ & MÉDICAL

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

RDV par telephone :
09.73.89.61.56 ou **sur doctolib**
(chercher maison médicale Coudoux)

Dr DELATTRE-SLIM Delphine

Dr FERNANDEZ Maeva

Dr SOMON Claire

INFIRMIÈRES

Mme HEYRAUD Magali &

Mme PARISSE Agnès : 07.83.00.91.70

Mme KLING Céline & Mme MAGNA Cathie : 07.49.63.26.39

Mme MONNOT Valérie : 07.85.69.19.79

Mme PERALI Séverine : 06.67.98.56.77 & Mme SADELLI Sabrina : 06.03.02.76.29

KINÉSITHÉRAPEUTES

RDV par téléphone :
06.16.24.74.56 (maison médicale)
M. BELTRAN (doctolib)
Mme CAPPE (doctolib)
Mme DECOOL
Mme GRASSI
Mme HOBSTERDRE
Mme MARZOCCHI
Mme POIRIER
M. TARDY
M. GALLAND : 04.42.52.00.78

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE

Dr GEROSA : 04.42.95.73.80

CHIRURGIEN VISCÉRAL

Dr BONNARD : 04.42.21.12.11

DENTISTE

Dr PETRY : 04.42.26.20.30

DIÉTÉTICIENNE

Mme ROLLET Bénédicte :
07.61.61.29.13 - doctolib

FASCIATHÉRAPIE - MPO - ÉNERGÉTIQUE

M. DEBRET Mickael : 06.45.72.46.68

HYPNOTHÉRAPEUTE, PSYCHOGÉNÉALOGISTE

Mme LACREUSETTE Christine :
06.37.51.65.56

INFIRMIÈRE HYPNOPRATICIENNE

Mme MAGNA Cathie : 06.83.33.59.92

NÉPHROLOGUE

Dr DERVAUX : 04.42.99.25.28

ORTHOPHONISTES

Mme BARATHON Caroline :
06.01.29.61.59

Mme CALAS Hélène :
helene.calas.13122@orange.fr

Mme SIMONNEAUX Mathilde :
s.m.orthophoniste@gmail.com
perfactive.fr/list/mathilde-simonneaux

OSTÉOPATHE

Mme BELLANTE Alexandra :
07.84.08.40.16 / doctolib

PHARMACIE

04.42.52.02.64

PODOLOGUE PÉDICURE

Mme BLUMET Karine : 07.67.84.35.50

PSYCHOLOGUE

Mme ROUAZE Coline :
07.67.66.70.23 / perfactive.fr

RÉFLEXOLOGUES PLANTAIRES

Mme MAGNA Cathie : 06.83.33.59.92

M. LAURENT : 06.01.59.20.34

SAGE-FEMME

Mme KHODR Virginie :
07.67.34.15.43 / perfactive.fr

SOPHROLOGUE

Mme FUSTER VINEL :
06.32.03.76.88

SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE

Mme LANCELOT : 06.86.66.56.99

SOPHROLOGUE - KINÉSIOLOGUE

Mme VALVASORI Véronique :
06.12.68.02.08

UROLOGUE

Dr NEGRE : 04.42.96.53.40

MÉDECINS DE GARDE

Composer le 15

DENTISTES DE GARDE

Composer le 0 892 566 766

PHARMACIES DE GARDE

Composer le 3237 ou

01/01 - Aix ou Salon - 3237

07/01 - Rognac - Pharmacie de la gare - 04.42.87.00.34

14/01 - Berre l'Étang - Pharmacie Autard - 04.42.85.40.33

21/01 - Berre l'Étang - Pharmacie Centrale - 04.42.85.43.60

28/01 - Coudoux - Pharmacie Coudoux - 04.42.52.02.64

04/02 - Éguilles - Pharmacie de la Fontaine - 04.42.92.51.35

11/02 - La Fare les Oliviers
Pharmacie Jardins de St Marc - 04.90.42.65.38

18/02 - Velaux
Pharmacie de la Colline – 04.42.74.87.82

25/02 - Velaux - Pharmacie des Oliviers – 04.42.74.83.38

03/03 - Ventabren - Pharmacie des Claux – 04.42.69.33.16

10/03 - Ventabren
Pharmacie du Centre – 04.42.28.75.87

17/03 - Rognac - Pharmacie des Frégates – 04.42.87.30.11

24/03 - Rognac - Pharmacie des Borys – 04.42.87.05.08

31/03 - Berre l'Étang - Pharmacie de l'Étang – 04.42.74.14.80

Terre de Mistral

COUDOUX
MON VILLAGE

17 DIMANCHE MARS 2024

Éco-manifestation

LES COLLINES DU BERGER

départ 9h devant le stade de foot

COURSES
9KM & 16KM

COURSE LIMITÉE À 500 COUREURS

sur routes et chemins

MARCHE NORDIQUE
8 KM

INSCRIPTIONS : Sports'N Connect

marche nordique : 8€*
course 9 km : 9€*
course 16 km : 13€*

*participations en partie reversées au

CentreRessource
Un Autre Regard sur le cancer
Mieux-Être et Accompagnement Thérapeutique
Aix en Provence

COUDOUX MON VILLAGE
PEPITE
LE POTAGER
VRAC
CLAIR OPTIQUE
Fabienne Coiffure
Pharmacie de Coudoux Genoux Brandsma
L'atelier FIMTEX